

Les Atouts

L'Assurance Maladie - Risques Professionnels renouvelle son aide financière aux entreprises Françaises ayant des salariés exposés aux fumées de soudage.

Nouvelle Aide Financière Simplifiée de la CARSAT !

Carsat

Nouvelle
Aide
Financière
Simplifiée



L'Assurance Maladie - Risques Professionnels renouvelle son aide financière aux entreprises Françaises ayant des salariés exposés aux fumées de soudage. Cette nouvelle Aide Financière Simplifiée (AFS) se dénomme SOUDAGE + SÛR.

Un financement de 20% à 50% est désormais disponible pour les entreprises désirant acquérir des solutions de protection respiratoire pour les soudeurs, notamment les cagoules de soudage à ventilation assistée et les cagoules de soudage à adduction d'air. Cette AFS est mise en place jusqu'au 31 Décembre 2020.

Nos cagoules à ventilation assistée Airkos® et à adduction d'air Airkubé® répondent à l'ensemble des critères exigés par la CARSAT pour cette nouvelle AFS.

Ci-après le PDF pour plus d'informations :

